

Point de situation du recteur :

- L'expérimentation des tests se poursuit dans les lycées et révèlent toujours aussi peu de cas.
- **Les conseils de discipline** : le recteur a rappelé à tous les parents siégeant dans un conseil de discipline ou à la commission d'appel qu'ils devaient faire preuve d'éthique. Il a également ajouté qu'il demanderait désormais aux chefs d'établissements de faire appel de toute décision qui aurait donné du sursis à un élève ayant bousculé un chef d'établissement quelles que soient les circonstances. Cette remarque est à relier au sentiment général des parents siégeant aux conseils de discipline sur une approche de plus en plus « répressive » et marquée par une volonté de tolérance zéro qui peut se comprendre pour un certain nombre de cas mais manque de sens pour beaucoup. La FCPE tient à rappeler que le conseil de discipline doit être la dernière étape d'une démarche éducative, que la réponse doit être proportionnée à l'acte et avoir un sens pour l'ensemble de la communauté éducative, élèves et parents compris.
- **Absences des adultes** : le recteur a remercié à nouveau la FCPE pour ses tableaux (Espérons un effet plus tangible que la gratitude du recteur 😊) et indiqué que pour le premier degré le recrutement de contractuels était en cours tandis que pour le second degré, il était fait appel à des AED afin de tenir les classes des enseignants cas contact ou vulnérables faisant la classe à distance. La présence d'un adulte en classe permettant ainsi une meilleure continuité pédagogique. Pour les AESH, le rectorat ne trouve toujours pas de candidat.

Réponses au point abordés par les parents :

- **Crise sanitaire** : le protocole actuel est maintenu jusqu'au 20 janvier pour l'instant. Ensuite il sera fait un retour au protocole de la rentrée. Concernant les alternances mis en place dans certains collèges (Marais de Villiers et Colonel Fabien par exemple), auxquelles les parents sont opposés d'une part parce que peu compréhensible à ce stade de la pandémie et d'autre part parce qu'elle touche des classes à examen, le recteur a indiqué qu'il ne connaissait pas la situation de ces deux établissements et qu'il

allait se renseigner pour la semaine prochaine. Il est toujours aussi optimiste et ne voit pas la nécessité de se préparer à une 3^{ème} vague.

- **Conseil de classe** : le recteur est revenu sur ses déclaration du vendredi 27 novembre et ne fera pas parvenir le courrier adressé aux chefs d'établissement aux parents. Il considère que c'est un document interne qui doit le rester. Il invite par contre les parents à rappeler aux chefs d'établissement son existence autant que de besoin !
- **Scenario PPMS** : sur interpellation des parents, le recteur a confirmé qu'il existait bien un scénario pour tester les procédures anti-intrusion fondé sur l'intervention d'une maman venue accompagnée et armées quelques jours après avoir eu une altercation avec une enseignante. Il a indiqué que ce scénario lui paraissait tout à fait normal dans la mesure où lui signalait près de 1 agression de parents par jour et que les parents ni les enfants n'avaient besoin de connaître le scénario complet pour faire l'exercice ! Il ne voit pas en quoi faire du parent un ennemi peut contribuer à tendre les relations au sein de la communauté éducative.
- **Stage de 3^{ème}** : il est possible de les faire jusqu'en mai.
- **Bac** : l'option Pix n'est plus obligatoire cette année pour les terminales. Aucune décision n'a encore été prise concernant les élèves qui ne les ont pas passés l'an dernier. Le rectorat attend des consignes nationales. Le recteur a été étonné des remontées des parents concernant une possible iniquité entre les matières certaines ayant en effet un doublement des sujets et d'autres pas. Il va aller vérifier.